

Préambule.

Depuis 1996, j'ai l'immense plaisir de représenter l'ARILS au sein de l'EFSLI, l'European Forum of Sign Language Interpreters. Cette année, l'assemblée générale et les conférences se sont déroulées à Ede, aux Pays-Bas, tout près d'Amsterdam. Le thème était cette année : « élever le niveau de la profession » (« Raising the profession »)

Ce rapport n'est bien évidemment pas complet, car il y avait plusieurs conférences en même temps, donc impossibilité de participer à TOUT. Pour avoir une idée de l'ampleur, voir le programme en fin de rapport. Toute la dimension informelle ne peut trouver sa place dans des pages écrites. De même, certaines conférences ou ateliers sont difficilement verbalisables. Ces pages sont un survol pour donner une vue d'ensemble. Quant aux forums de discussions, nombreux et passionnants, il est impossible d'en garder la trace écrite. Donc, ces pages n'ont pas la prétention d'être exhaustives.

Les dates du congrès étaient du **14 septembre au 16 septembre 2001** inclus. Comme toujours, il s'agit d'une série de 3 jours (vendredi, samedi et dimanche) où la richesse des rencontres formelles et informelles est au rendez-vous. Comme toujours, il y a des visages connus, des retrouvailles avec des collègues européens, de l'inconnu très motivant. Comme toujours, les conférences s'enchaînent, ainsi que les pauses café, l'AG, la prise de note, la boulimie de tout vouloir « prendre » en note et en tête !

Comme toujours, et pourtant.... Une sombre ambiance planait cependant. En effet, les attentats terroristes du 11 septembre ont marqué ces journées. D'abord parce que les conférenciers américains n'ont pas pu venir et que le programme a dû être modifié. Ensuite parce que nous avons tous eu d'immenses problèmes dans les aéroports, car la sécurité était de taille partout : une psychose terrible qu'on n'imaginerait pas dans un film. Et enfin parce que l'état de choc nous a tout gagné : on essayait de penser à autre chose, mais on ne pensait qu'à ça, même s'il n'était pas question de trop en parler. Les interprètes sont des gens pudiques....

A noter que le vendredi à midi, quand le monde entier faisait silence en mémoire des victimes, nous étions en pleine assemblée générale. Les 5 minutes de silence ont été totales et absolues.

Alors, même si l'EFSLI 2001 a été passionnant et ressourçant, je tenais à mentionner cette ambiance d'état de choc.

Traduction de la langue signée à la langue orale lorsque les professionnels Sourds s'expriment.

Anna Lena Nilson, Suède.

Le terme anglophone est «**voicing**» et c'est celui qui est utilisé ici. Il signifie ce que nous appelons «traduction vers le français». Mais le «voicing» est plus général, car il s'applique à n'importe quelle langue des signes interprétée dans n'importe quelle langue orale : p.ex. LSF → anglais.

Dans la terminologie, il est important de ne pas considérer la traduction vers la langue orale comme le contraire de la «traduction langue orale → langue signée». Sans cela, nous serions des «interprètes pour Sourds»... ce qui ne donne pas une image professionnelle de notre métier.

Cela est d'autant plus important que le nombre de professionnels Sourds est croissant (enseignants, éducateurs, psychologues) et que ces Sourds-là sont dépendants des interprètes pour leur image en société.

Le problème, c'est que les LS peuvent souvent décrire un concept sans le nommer. Mais que l'interprète qui traduit en langue orale doit utiliser le terme spécifique ! Il n'y a pas de miracle, et c'est à l'interprète d'élever son niveau de langue pour accroître son lexique spécifique, de connaître la finesse des niveaux de langues, d'appliquer correctement des concepts linguistiques («dans ce contexte-là, c'est tel mot-là que je dois utiliser»), être conscient des «faux amis» et autres pièges langagiers à éviter..., etc.

Pour les interprétations de niveau supérieur («higher education»), l'interprète doit avoir un excellent niveau d'éducation lui-même. Ne pas tomber cependant dans le piège en se croyant obligé de devoir savoir faire tout ce que le Sourd fait : «Je ne saurais pas présider cette réunion, mais je sais la traduire quand c'est le Sourd qui l'anime».

Nous devons ainsi jongler pour devenir des spécialistes dans certains domaines et conserver des généralités dans nos mandats pour déjouer les pièges de la sur-spécialisation.

Pour s'améliorer dans la traduction LS → langue parlée, les exercices oraux et écrits sont indispensables.

Le problème du jargon particulier de chaque discipline se pose. Dans ce cas, il y a souvent **une** interprète et **un** Sourd pour telle ou telle formation. Il est utile, malgré le côté dyadique qui ne permet souvent pas à l'accroissement lexical de voir le jour, d'organiser des rencontres entre les différents «duos», même si les champs d'intervention sont très différents. Car le genre de problématiques rencontrées est très similaire, quelle que soit la diversité du domaine d'intervention.

Etre professionnel au-delà de l'interprétation.

Benny Elferink (Sourd), Pays Bas.

En 1996, la situation était peu claire en Hollande : les clients Sourds réclamaient des interprètes et paradoxalement, des interprètes se trouvaient au chômage. Il y avait 20 interprètes dans l'association.

Aujourd'hui, il y a 100 interprètes et 15 qui sont en formation.

Benny travaille à un carrefour : il fonctionne avec les autorités compétentes (niveau politique, #1), il est client (utilisateur, #2) et travaille avec les interprètes formés (en partenariat, #3, et sait ce que les interprètes demandent). Ces 3 niveaux sont différents et les attentes des différents côtés sont différentes. Exemples :

#1 au niveau politique, il est essentiel de tenir le gouvernement informé. De toute façon, quand un Sourd discute politique avec les autorités, il a besoin d'un interprète pour se faire comprendre.

#2 au niveau du client Sourd, le client qui a besoin du service d'un interprète (police hôpital) estime ne pas avoir à payer plus selon la durée, que ce soit 1 heure ou 6 heures.

#3 au niveau des interprètes, ceux-ci revendiquent les documents pour la préparation, ont envie de changement dans leurs secteurs d'intervention professionnelle.

Aux Pays-Bas, il y a un manque d'interprètes : 30 % des Sourds voient leurs demandes refusées. On essaie de répartir équitablement les interprètes selon les priorités : police, tribunal, mariages...

Il importe que les clients s'impliquent davantage, mais bien évidemment que les interprètes ont leur mot à dire !

Les points importants à ne pas omettre dans la réflexion sont :

- a) c'est **commercial** : ça traite d'argent.
- b) la dimension **sociale** : l'égalité des traitements entre p.ex 1/2 heure chez le médecin et une journée de 8 heures de cours à l'université → les 2 sont d'importance égale.
- c) La **qualité** : que les Sourds et les interprètes travaillent ensemble → les Sourds veulent soutenir les interprètes → la qualité concerne les 2.
- d) **situations de travail** : Les changements surviennent très rapidement : les interprètes doivent s'adapter à intervenir pour des scouts, des visites guidées, de la musique.
- e) **technologie** : les changements techniques, les aides visuelles, la vidéoconférence, les webcasts → tous les nouveaux développements visuels qui sont en augmentation influencent le travail des interprètes.

Quelles compétences spécifiques sont-elles nécessaires pour une interprétation de qualité ?

Marjukka LaCross, Finlande

En Finlande, les interprètes qui arrivent en formation initiale n'ont aucune connaissance de langue des signes ou de culture des Sourds. Beaucoup à apprendre !

L'expérience post diplôme est nécessaire pour s'améliorer, mais n'est pas suffisante. Beaucoup à apprendre !

Pour une interprétation de qualité, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte :

- 1) **l'empowerment** → la capacité de décider de s'améliorer («autodétermination» en français est ce qu'il y a de plus proche, mais n'est pas une traduction exacte.).
- 2) **la connaissance tacite** → c'est toutes les connaissances implicites nécessaires mais qui ne sont pas reconnues, les compétences acquises mais qui restent invisibles, les capacités présentes mais difficiles à verbaliser, le côté «invisible» de notre métier.
- 3) **la mise en pratique** des ces connaissances → elle se situe sur 2 axes : l'un **proche** (p.ex découvrir les motivations et buts des locuteurs à traduire) et l'autre **éloigné** (p.ex la capacité de résolution de problèmes, développement personnel).

En matière d'interprétation de qualité, on parle de la nécessité de la présence du «facteur X», mais de quoi se compose ce facteur, au juste ? Vraisemblablement, cela implique :

- ° les connaissances implicites
- ° les compétences sociales
- ° les compétences techniques
- ° la capacité de s'auto-évaluer

L'accumulation d'expériences s'avère extrêmement utile, quel que soit le domaine où intervient l'expérience :

- § les relations personnelles avec les clients Sourds
- § les connaissances quant aux contenus à interpréter pour les situations d'intégration
- § l'interprétation en tandem
- § la vie personnelle
- § faire du tutorat pour les étudiants interprètes.

« Dès qu'il y a de la vie, il y a le potentiel pour apprendre » Jarvis

L'interprétation comme action d'une entité collective.

Elvira Vaga Lechermann et Frank Schuler, Allemagne

En Allemagne, il y a 420 interprètes pour 84 millions d'habitants en tout. Il n'existe aucune loi sur la reconnaissance de la langue des signes du point de vue du pays, même si certains états reconnaissent + ou - la LS.

A Hambourg, un interprète gagne entre 30 euros de l'heure (s'il travaille pour les autorités) et 50 euros de l'heure (en travaillant pour les entreprises ou le monde des affaires).

Comme le métier d'interprète en langue des signes (ILS) n'est pas protégé, beaucoup d'ILS non formés sont sur le marché, car les services préfèrent payer moins et se moquent de la qualité.

Une entité d'interprète groupée («**team interpreting**») consiste de 6 à 10 ILS en libéral qui se rencontrent une fois par mois. La rencontre peut être de visu ou par mail/ e-forum/ chat Internet. Il existe également des échanges avec les clients et la communauté. L'un des ILS est coordinateur et s'occupe des contacts ainsi que de l'éducation à la clientèle («**consumer education** »).

Il s'agit également de gérer le calendrier, le remplacement des collègues absents pour maladie ou vacances et de solidarité → on s'arrange pour se remplacer les uns les autres.

La supervision est également présente.

Le **mentoring** est également présent pour les interprètes formés. [Le terme de **mentoring** est utilisé pour les interprètes fraîchement diplômés : il ne s'agit pas de «stage» d'élèves interprètes, mais plutôt d'un ILS expérimenté (10 ans d'expérience professionnelle) observant un ILS en début de pratique et l'aidant à s'améliorer]

Le mentoring peut aussi impliquer la situation suivante : 3 ILS ou le 3^{ème} ne travaille pas et regarde les 2 autres travailler.

Le mentoring permet de :

- ° donner un feed-back
- ° s'améliorer du point de vue des compétences sociales et cognitives.
- ° améliorer ses techniques d'interprétation par une évaluation avec la vidéo.

Comment améliorer le niveau des interprétations et maintenir ce progrès ?

Mary McDevitt, Ecosse

➔ voir les photocopies en fin de rapport.

Dans notre travail, nous faisons ce qu'il est attendu de nous du point de vue de la qualification... mais nous sommes parfois nerveux ou défensifs sur notre production.

En Ecosse, il a été fait un questionnaire sur 2 groupes différents d'interprètes en langue des signes (ILS) :

- 1) des ILS en **libéral** ayant leur propre business.
- 2) des interprètes **engagés** à plein temps dans un **service**.

Pour évaluer la production, 2 systèmes ont été pris en compte :

- 1) **l'avis du client** : ce qu'il ressent depuis comment s'est fait la réservation de l'interprète jusqu'à ce qu'il pense de l'attitude de l'ILS. ➔ le point de vue du client.
- 2) Ce qu'un **expert ILS remarque** du travail de l'interprète, ce qu'il a observé, sa prise de note ➔ le point de vue de l'expert.

Concernant le fait d'être évalué, les 2 groupes d'interprètes ont été questionnés.

Interrogés, les **interprètes en libéral** ont fait des commentaires variés concernant leurs mandats :

« Dans change mandat que j'ai, j'ai toujours l'impression de passer devant un tribunal »

« Le regard des autres ne me dérange pas »

« Ça m'est égal : de toute façon il y a toujours des plaintes »

Les **ILS engagés dans un service** ont répondu p.ex. :

« Cela m'est complètement égal »

« Mais oui, ça va. Mais j'ai de la réserve. »

« Dans l'ensemble, c'est une bonne idée (de vouloir améliorer le niveau) »

Nous, les ILS, nous faisons un métier où nous apprenons toujours plus. Cette amélioration est individuelle, mais finit par être collective au bout du compte. Il importe d'être guidé («**to be monitored** ») pour assurer ces progrès. Mais le client a-t-il suffisamment de connaissances pour nous guider ? ? ? Est-ce son rôle ou pas du tout ? Et le cas échéant, acceptons-nous d'être guidés par un collègue ILS ? ? ?

De manière générale, nous, les ILS, acceptons volontiers les commentaires qui nous permettent de nous améliorer. Tout dépend de COMMENT ces remarques sont faites. Nous avons besoin de :

- ° **feed-back positif**
- ° **feed-back professionnels**
- ° **intevision**

Nous guider dans **un meilleur niveau de qualité**, mais comment ? → Tout le monde s'accorde pour dire que le besoin de qualité est là, mais **comment** parvenir est la question.

- 1) le **client** mérite un service qui s'améliore de + en +
- 2) les **business** (service d'ILS, gouvernement, subvention) ont des attentes envers les ILS
- 3) l'**équipe** d'une association d'ILS n'est bonne que d'après les forces/faiblesses de ses membres.

Reconnaître le besoin :

- ° consultation auprès d'un expert ILS
- ° utilisations de documents : guidance (« monitoring »)
une « check list » (avant, pendant et après le mandat)
- ° consultation de l'équipe et les ILS en libéral
- ° choix d'une procédure formelle : quand, combien de fois par année, ...
- ° implantation du processus
- ° feed-back pour tous les partenaires impliqués

La qualité est définie par les points de vue :

- ° les buts du service
 - ° les buts de l'agence
- ➔ notre passage est celui d'un missionnaire au professionnalisme !

Souvent, le client croit qu'il y n'y a que 2 sortes d'ILS (les bons et les mauvais !). En Ecosse, des ateliers ont été faits pour leur dire ce que nous faisons dans l'interprétation. Comme ils l'ignorent, à nous des les informer.

En Ecosse, les clients sont parfois méfiants, car ils pensent que selon ce qu'ils disent sur l'ILS, ils n'en auront pas la prochaine fois. Alors qu'au USA, les services d'ILS sont tenus par un Sourd et un entendant (en duo), ce qui donne davantage de confiance aux clients Sourds.

Les différents moyens d'accéder à cette amélioration sont les suivants :

- 1) les **questionnaires** à distribuer avec des commentaires à ajouter.
- 2) Les **services** d'ILS étant à la disposition des étudiants à l'université et également un site web pour informer les étudiants
- 3) **Réunions** 2 fois par année, dans la mesure où les subventions viennent de l'état.

Il ne s'agit pas de dire que les bénéfices d'une « évaluation → intervention → amélioration » ne doivent profiter qu'aux clients OU aux interprètes. C'est bidirectionnel, et les clients ET les interprètes bénéficient de ses améliorations.

Et les avantages sont individuels (meilleure confiance en soi) ainsi que collectifs (en temps que profession, la qualité nous concerne tous).

L'interprétation en équipe : « co-interpreting ».

John Walker (Sourd), Angleterre

« **Co-interpreting** » : terme anglophone intraduisible autrement que par «interprétation en équipe» qui ne correspond pas au mot anglais. Donc un «anglicisme néologisé» s'avère peut-être nécessaire

Le co-interpreting implique plusieurs facteurs :

- ° être membre d'une équipe
- ° être au moins 2
- ° l'égalité
- ° une équipe («team») n'est pas un groupe. Un groupe est hiérarchisé et le partage n'est pas nécessaire. Une équipe implique un partage dans le travail ainsi qu'une orientation commune vers des mêmes objectifs.
- ° aide réciproque
- ° responsabilité partagée.
- ° parfois, le travail en équipe implique des difficultés

En suite, l'animateur Sourd nous a fait faire un exercice pratique n'ayant rien à voir avec l'interprétation. Il s'agissait de stratégie de résolution de problèmes. Nous avons fait 2 fois le problème : une fois seuls et une fois en équipe en discutant. Paramétriquement, les différents résultats pouvaient être mesurés et donc comparés : tout le monde a obtenu de meilleurs scores dans le groupe que tout seul.

Les autres exercices de l'atelier pour but de monter la dimension de la **synergie** : le tout a plus d'éléments que la somme des parties.

Les interprètes en langues des signes sont des professionnels : quelles conséquences pour les clients ?

Marjan Stuifanz, (Sourde) Pays Bas

Depuis 15 ans, on se questionne sur comment améliorer la profession. Quels critères de qualité avoir ? Comment gérer le fait que ce soit une profession si jeune ? Quel cadre légal ?

Il y a 4 ans aux Pays-Bas, une association de Sourds a mis sur pied un projet pour les interprètes. Il s'est agit d'un débat sur l'évaluation des ILS, d'une auto-réflexion et d'apprentissage de ce qui se passe dans d'autres pays.

En ce qui concerne l'utilisation de la vidéo pour filmer les ILS en situation, il s'agit d'un **droit** ou d'un **besoin**. C'est un arrangement à trouver entre l'interprète et le Sourd.

Lors d'interprétations universitaires où le vocabulaire spécialisé n'existe pas en langue des signes, il est nécessaire qu'il y ait consultation et discussion entre l'interprète et le Sourd : l'ILS est expert en matière d'interprétation et le Sourd est expert en ce qui concerne la langue des signes.

Il est nécessaire de parler des conditions de travail ainsi que de déontologie. Pour ce faire, les interprètes en langues orales sont utiles.

Souvent, l'utilisation de la vidéo est utile pour voir **COMMENT** les choses ont été traduites, plutôt de ce qui a été traduit. Il s'agit de la dimension culturelle du passage d'une langue à l'autre. p.ex. chez la police, si le Sourd dit « non ! » en LS et que l'ILS traduit par « je ne crois pas que c'est juste », c'est un euphémisme, culturellement nécessaire ou non !

C'est également une affaire de **confiance** entre l'interprète et le Sourd.

Pourquoi ne pas mettre les interprètes dans les pages jaunes de l'annuaire ? Le Sourd peut ainsi choisir l'ILS comme il choisit son épiciers ou son plombier ! Il est question aussi du droit de choisir.

Certains Sourds ne savent même pas comment commander un ILS. Des infos sur le web à ce sujet sont souvent utiles.

L'interprétation dans des réunions où les participants sont Sourds et entendants : comment animer lors tours de paroles ?

Mieke van Herreweghe, Belgique

Tout le **paradoxe** de l'interprétation est là : l'ILS ne doit pas intervenir, mais de par sa simple présence, l'ILS influence le déroulement de la réunion !

Il s'agit d'une présentation d'une recherche très rigoureuse pour voir comment l'ILS gère la prise de parole des différents intervenants Sourds et entendants. Une partie est théorique et se réfère à des auteurs s'étant penchés sur le problème. Une autre partie est empirique et consiste en des séquences filmées et analysées minutieusement.

Baker (1977) a étudié la prise de parole («**turn taking**») mais uniquement en dyade et en langue des signes (sans ILS) : comment se passe-t-on la parole ?

Roy (1989, 1993) a observé des groupes de plus de 3 personnes avec ILS pour voir comment l'ILS réagit lors de chevauchements simultanés («**simultaneous overlap**») dans la prise de parole des participants. L'ILS a le choix entre :

- 1) interrompre l'un des participants
- 2) ignorer le chevauchement de parole et produire plus tard ce qui a été dit avant (bonjour la mémoire à court terme qui sature !)
- 3) ignorer complètement le chevauchement (ça passe à la trappe)
- 4) ignore un locuteur puis un autre

➔ c'est bien l'ILS qui est confronté à des problèmes, pas les participants !

La recherche empirique a été faite en filmant des réunions (entreprises, écoles) avec 2 caméras vidéos placées à 180 °, l'une filmant les participants Sourds et entendants. Et l'autre ciblant l'interprète et la personne animant la séance.

Lorsqu'il y a une réunion entre Sourds et entendants en présence d'une interprète, une série de comportements et d'attitudes sont observables :

- 1) Dans les langues orales, pour s'adresser à quelqu'un, on utilise son nom ou prénom, ce qui n'est pas le cas en langue des signes.
- 2) En langue des signes, c'est le regard («**eye gaze**») qui indique à qui on passe la parole.
- 3) C'est la personne qui anime la réunion («**chairperson**») qui dit en oral qui parlera le tour suivant.
- 4) Il y a des bras qui se lèvent et d'autres qui tapent sur la table ainsi que des coups de pieds au sol pour attirer l'attention.
- 5) Si 2 Sourds veulent prendre la parole en même temps, celui qui obtient le regard aura la parole.
- 6) Les entendants regardent le locuteur alors que le Sourd est focalisé sur l'interprète et pas sur le locuteur.

- 7) Le Sourd recherche le contact visuel avec celui qui dirige la séance (« chairperson »), mais ce dernier ne regarde que celui qui est en train de parler (il ne regarde pas le Sourd).
- 8) Le chairperson ne voit souvent pas que le Sourd lève le bras pour prendre son tour de parole.
- 9) Quand l'animateur cesse de parler, l'interprète continue, à cause du décalage. Le Sourd, à ce moment, est perturbé et ne sait que faire : son regard fait des va-et-vient entre l'ILS et le chairperson.
- 10) L'interprète voit bien le Sourd qui lève la main pour prendre la parole. Mais, comme en ce moment précis il traduit langue orale (LO) → langue des signes (LS), il ne peut pas simultanément traduire le Sourd LS → LO. L'ILS attend que l'animateur donne la parole au Sourd.
- 11) Lorsque que 2 Sourds parlent en privé au début d'une réunion, l'ILS ne traduit pas. Brusquement, un des Sourds regarde l'ILS qui commence à traduire...mais cela faisait quelques secondes que chairperson avait commencé la séance.

Dans 95 % de chevauchements, le Sourd est celui qui n'obtient pas la parole. C'est parce que l'ILS est en train de traduire LO → LS et qu'il ne peut pas tout lâcher pour traduire ce que le Sourd est en train de dire en LS. Il est important que Sourds et entendants soient au courant de ce fait.

L'AIIC : l'Association Internationale des Interprètes de Conférences.

Il s'agit d'une organisation à but non lucratif de 2500 membres. Ces membres de l'AIIC travaillent pour l'ONU, l'Union Européenne, etc. Le but de l'association concerne les conditions de travail. Le but est essentiellement l'unité de la corporation.

Les interprètes en langues orales (ILO) et les interprètes en langue des signes (ILS) ont des **similitudes** entre eux :

- 1) profession indépendante
- 2) beaucoup de situations variées, donc nécessité d'être des généralistes ET des spécialistes lexicaux.
- 3) niveau de qualité requis
- 4) protection du métier : pas de sélection naturelle à la Darwin
- 5) les collègues sont en même temps des rivaux
- 6) caractère individualiste de la profession

Mais il existe bien évidemment aussi des **différences** entre les ILO et les ILS :

- 1) les ILS ont moins de liberté sur le marché que les ILO
- 2) le champ d'intervention des ILS est moins international que celui des ILO
- 3) les ILS ont moins d'accès aux réseaux internationaux
- 4) les ILO sont plus chers que les ILS à cause de l'équipement technique nécessaire (casque, cabines...)
- 5) les ILS sont plus visibles que les ILO
- 6) les ILS représentent une culture minoritaire à laquelle ils n'appartiennent pas.

Le code de déontologie (et donc le secret professionnel est le même pour les ILS et les ILO). Un ILO de l'AIIC s'est fait « jeter » hors de l'association et de la profession en ayant utilisé ses notes de travail pour publier ses mémoires qui concernaient la Deuxième Guerre Mondiale.

De manière générale, les ILS et les ILO :

- 1) doivent être vigilants à ne pas avoir une position de monopole (l'AIIC est souvent taxée d'être monopolisante)
- 2) doivent utiliser le public, les autorités, le fait d'être visible pour se faire valoir et se rendre sympathiques
- 3) être solidaires en association, comme nous sommes souvent en travail individuel
- 4) à nous de faire passer le message sur qui nous sommes et faire connaître notre profession

L'interprétation en langue des signes pour des enfants.

Pirkko Mikkonen, Finlande.

On n'est jamais trop jeune pour avoir droit à un interprète.

Dans sa recherche, le plus jeune utilisateur d'ILS de Pirkko avait 9 mois : il s'agissait de parents entendants d'un enfant Sourd consultant un pédiatre et souhaitant que le bébé ait droit à l'interprétation !

La recherche a été effectuée en 1997. Des enfants Sourds de moins de 12 ans utilisant un ILS ont été observés, questionnés. Les situations concernaient la vie de tous les jours (fête de famille, école, santé) ainsi que les loisirs.

Les facteurs importants pour chacun des participants sont :

L'interprète fasse preuve de flexibilité dans sa déontologie (sans que cela n'entrave, bien sûr le code de déontologie). Surtout lors d'intégration préscolaire avec des p'tits choux Sourds et entendants !

Les parents soient informés sur le droit d'avoir un ILS et qu'ils préparent l'enfant.

L'enfant Sourd ait une conscience de ce qu'est sa langue et qu'il connaisse quelque chose de ce qu'est un ILS.

La jardinière d'enfants :

devrait être informée sur le droit d'avoir un ILS
ne pas avoir un traitement particulier pour l'enfant Sourd
être informée de ce qu'est une interprète

Les enfants entendants

être informés sur leur copain Sourd
savoir jouer avec l'enfant Sourd sans la présence de l'interprète

Ce qu'il est nécessaire de faire **avant** même de s'impliquer dans une interprétation avec des enfants en bas âge **pour l'ILS** :

- ° connaître le monde des enfants
- ° connaître l'enfant Sourd intégré en particulier : les signes particuliers (codes) qu'il utilise à la maison
- ° utiliser le bon niveau de langue : comme les maîtresses enfantines, s'adapter aux p'tits choux → emplacements, rôle, mime à maximiser !
- ° aider à l'indépendance de l'enfant

Ce qu'il est nécessaire de faire **avant** même de s'impliquer dans une interprétation avec des enfants en bas âge **pour l'enfant Sourd** :

- ° apprendre comment fonctionner avec un ILS...mais ils n'ont pas la même représentation de l'ILS qu'ont les adultes

Et **après** les interprétations, l'interprète a également un mandat :

- ° l'ILS parle aux parents et à l'équipe
- ° l'ILS se doit d'informer les parents et les professionnels, dans la mesure où il est la seule personne bilingue impliquée dans le projet de l'enfant
- ° L'ILS se doit d'analyser son interprétation

La priorité éthique commune à tous les intervenants étant bien évidemment **l'indépendance** de l'enfant Sourd.

Il y aura une nouvelle génération d'enfants Sourds ayant bénéficiés d'ILS de manière précoce.

EFSLI 2001

Ede, Pays-Bas

Rapport de Catherine Delétra pour l'ARILS